

DOCUMENTS D'ÉVALUATION ET D'ACCREDITATION

Master Études urbaines

Centre d'excellence régional sur les villes
durables en Afrique (CERViDA-DOUNEDON)

Université de Lomé

Togo

Janvier 2024

Rapport publié le 07/02/2024

SOMMAIRE

Rapport d'évaluation
Décision d'accréditation

pages 1 à 15
pages suivantes

RAPPORT D'ÉVALUATION

Master Études urbaines

Centre d'excellence régional sur les villes durables en Afrique (CERViDA-DOUNEDON)

Université de Lomé

Togo

Juillet 2023

Le Centre d'excellence régional sur les villes durables en Afrique (CERViDA-DOUNEDON) a demandé l'évaluation du master Études urbaines par le Hcéres. Le référentiel d'évaluation utilisé est le référentiel d'évaluation des formations à l'étranger hors doctorat/PhD, adopté par le Collège du Hcéres le 9 mai 2022. Il est disponible sur le site internet du Hcéres www.hceres.fr.

Au nom du comité d'experts¹ :

Catherine Fournet-Guérin, présidente du comité

Pour le Hcéres¹ :

Stéphane Le Bouler, président par intérim

Le Haut Conseil de l'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur (Hcéres) est une autorité publique indépendante. Il est chargé de l'évaluation des établissements d'enseignement supérieur et de recherche, des organismes de recherche, des structures et unités de recherche, et des formations.

¹En application des articles R. 114-15 et R. 114-10 du code de la recherche, les rapports d'évaluation sont signés par le président du comité d'experts et contresignés par le président du Hcéres.

SOMMAIRE

I. FICHE D'IDENTITÉ DE LA FORMATION	4
II. COMPOSITION DU COMITÉ D'EXPERTS	5
III. DESCRIPTION DE LA VISITE SUR SITE	5
IV. PRÉSENTATION DE LA FORMATION	7
V. SYNTHÈSE DE L'ÉVALUATION	8
DOMAINE 1. LA POLITIQUE ET LA CARACTÉRISATION DE LA FORMATION.....	8
DOMAINE 2. L'ORGANISATION PÉDAGOGIQUE DE LA FORMATION.....	9
DOMAINE 3. L'ATTRACTIVITÉ, LA PERFORMANCE ET LA PERTINENCE DE LA FORMATION	10
DOMAINE 4. LE PILOTAGE ET L'AMÉLIORATION CONTINUE DE LA FORMATION.....	11
VI. CONCLUSION	12
POINTS FORTS.....	12
POINTS FAIBLES	12
RECOMMANDATIONS POUR L'ÉTABLISSEMENT.....	13
VII. OBSERVATIONS DE L'ÉTABLISSEMENT	14

I. FICHE D'IDENTITÉ DE LA FORMATION

- Université/établissement : Université de Lomé
- Composante, faculté ou département concerné : Centre d'excellence régional sur les villes durables en Afrique (CERVIDA-DOUNEDON)
- Nom de la formation : master Études urbaines
- Année de création et contexte : la formation a été créée en 2018 dans le contexte de réorganisation des masters à l'Université de Lomé
- Lieu(x) où la formation est dispensée : Lomé, site de l'Université de Lomé, Togo

RESPONSABLES DE LA FORMATION

- Yao DZIWONOU, responsable scientifique
- Coffi AHLOU, responsable pédagogique
- Corps et grade : professeurs titulaires
- Discipline principale enseignée : géographie urbaine

RÉSULTATS DES ACCRÉDITATIONS ANTÉRIEURES ET SYSTÈME QUALITÉ MIS EN PLACE

Il s'agit de la première démarche d'évaluation en vue d'une accréditation internationale.

MOYENS HUMAINS ET MATÉRIELS MIS À DISPOSITION DE LA FORMATION

En nombre d'enseignants-chercheurs permanents, sept professeurs titulaires (PT), huit maîtres de conférences (MCF) titulaires, quatre maîtres-assistants interviennent dans les enseignements. Pour les invités et associés, on compte deux Professeurs, deux MCF et trois professionnels.

EFFECTIFS ÉTUDIANTS ET LEUR TYPOLOGIE SUR LES DERNIÈRES ANNÉES

Promotion	Dossiers reçus					Dossiers retenus					Nombre d'inscrits				
	M		F		Total	M		F		Total	M		F		Total
	Étud.	Pro.	Étud.	Pro.		Étud.	Pro.	Étud.	Pro.		Étud.	Pro.	Étud.	Pro.	
2018-2020	27	3	7	0	37	26	3	7	0	36	22	3	7	0	32
2020-2022	29	3	6	0	38	26	3	6	0	35	24	3	6	0	33
2022-2024	65	1	17	0	83	22	1	11	0	34					

*Pro = professionnels, Étud = étudiants

II. COMPOSITION DU COMITÉ D'EXPERTS

- Catherine FOURNET-GUERIN, professeur des Universités en géographie, Sorbonne Université – présidente du comité d'experts
- Lise BOURDEAU-LEPAGE, professeur des Universités en géographie, Université de Lyon III
- Pierre KANDEM, professeur des Universités en géographie, Université de Poitiers
- Adrien HACQUARD, étudiant à l'école d'architecture de Nancy

Le Hcéres était représenté par Pierre COURTELLEMONT, conseiller scientifique et Antonio NEVES, chargé de projet au département Europe et International.

III. DESCRIPTION DE LA VISITE SUR SITE

- Date de la visite : 8-9 juin 2023
- Résumé du déroulement : visite sur site, rencontres successives et séparées de différents acteurs de la formation et visite des lieux d'apprentissage.
- Organisation de la visite et coopération de la formation et de l'établissement à accréditer : visite organisée en présentiel par le CERVIDA selon la planification proposée par le Hcéres. Coopération parfaite de tous les acteurs.

Date et heure (Heure Lomé)	Réunions et participants	
Jeudi 8 juin 9h30 -11h	Présentation du centre par le directeur (30 mn) et premiers échanges	AHOLOU Coffi, directeur CERVIDA Accompagné de collaborateurs, dont : ZINSOU-KLASSOU Kossiwa, directrice adjointe AGBOVI Ekoué, spécialiste gestion financière BOUKARI Sofiane, stagiaire YAO BAGLO Namoin, Responsable sauvegarde environnementale et sociale
Jeudi 8 juin 11h – 12h	Échanges avec les responsables du master	KETEHASLI N'GO Essayado, secrétaire AMOUSSOU Mawussi, secrétaire DOTSU Yawo Mawufe, responsable pédagogique MOUMOUNI Inoussa, assistant de recherche GOGOLI Ablavi, assistante de recherche AGBEFU NOMESI Atsu Yawo, ASE&Q HOVEDAKOR Koko Z., RSE&Q ADJALO Koffi, responsable formation entrepreneuriat KOMI Kossi, responsable recherche, DZIWONOU Yao, responsable scientifique KOLA Edinam, Doyen FSHS
Jeudi 8 juin 14h – 15h	Échanges avec un panel d'enseignants du master (représentatifs : enseignants-chercheurs, vacataires)	Dont : TSIGBE Koffi N., enseignant-chercheur LAWSON-EVI Povi, enseignant-chercheur KPOTCHOU Koffi, enseignant-chercheur ADJOUSI Pessiezoum, enseignant-chercheur ADOM Biklowé, enseignant vacataire HOVEDAKOR Koko Z., RSE&Q ADJALO Koffi, enseignant-chercheur TCHINI Kodjo, professionnel (urbanisme, planification) KOMI Kossi, enseignant-chercheur
Jeudi 8 juin 15h – 16h30	Échanges avec un panel d'étudiants du master (représentatifs : 1 ^{ère} et 2 ^e année, H/F, nationaux et étrangers,	Dont : TAGA Yawo MOYENGA Mohamed KPONDJESSO A. Florence

	représentants associations)	<p>AGBESSI Kodjo KOLA Samy AGBODJALOU Kossi Dossé APLOGAN DJIBODE Enora DAHNOU Romane KETOTSAN AKOSS Rémeida DOUTI Ida</p>
Vendredi 9 juin 9h30 -10h30	Échanges avec un panel d'étudiants diplômés du master (<i>alumni</i>)	<p>Dont :</p> <p>GOKA Atsufui Adzo, assistante à la coordination de programme, MAWLLODGAN Koudjo, doctorant en sociologie KPOMASSI Daté A., agent enquêteur, ministère de la culture APEDO K. Dzidzova, stagiaire mairie Agoé-Nyivé ANAKPA Boris, agent d'appui OTR TAMEGNON Marcelle KONOU Kokou Elom, agent enquêteur KODOM Palakiyem, directeur des services techniques, mairie Adétikope KOEVI Mawulolo, doctorant LARDYMES FIAH Komi Seth, chef de programme, ONG JAD SORSY Melone like, doctorant LARDYMES AYENA Faoussiatou AKAMA Komlou, chef service technique, mairie Golfe 5 ALADO Komlan, service immobilier ATADEGNON Sandrine, commerce de détail KAIZA Komi, service technique, mairie Zio 1 AGONGO Mawouli ABADJENE K Awolemi, agent d'appui ANADEB YAWOUD Sylvain PIO Abdel Fatayi, attaché du cabinet, ministère enseignement supérieur et recherche</p>
Mercredi 7 juin 10h30 -11h30	Échanges avec des représentants professionnels	<p>Dont :</p> <p>BOBA Balouki Bamlako, chargé d'études ENOUMODJI Kodjo Nabolo, chef div. Propreté, rapporteur CCS AIDAM Koudjo, DG Citafric LIMAZIE Tchilalo Pierrette, AGETUR FLEVI Kossis, chargé d'études PADIE</p>
Mercredi 7 juin 11h30 – 13h	Visite du site	

— Problèmes éventuels : néant.

IV. PRÉSENTATION DE LA FORMATION

Le master Études urbaines fait partie de l'offre de formation de la Faculté des sciences de l'homme et de la société (FSHS) de l'Université de Lomé dont il constitue l'un des huit masters. Il est dit « accompagné » par le CERViDA-DOUNEDON, Centre d'excellence régional sur les villes durables en Afrique (CERViDA dans la suite du rapport). Il en fait donc partie sans en être l'émanation puisqu'il préexistait à la création du CERViDA. Le CERViDA héberge par ailleurs deux autres masters en propre, l'accompagnement du master Études urbaines consistant à le faire bénéficier des ressources du CERViDA et d'y appliquer des objectifs propres aux centres d'excellence (taux d'étudiants internationaux, politique du genre, etc.). Au sein du CERViDA, les deux autres masters sont plus récents : l'un est orienté vers les métiers de la gestion urbaine, intitulé master Villes durables en Afrique, le second est un master professionnel intitulé Prospective territoriale et planification urbaine.

Le master Études Urbaines est principalement orienté vers la formation de futurs professionnels des métiers de la ville, destinés à travailler à Lomé, dans les communes urbaines du Togo et secondairement dans les pays d'Afrique de l'Ouest, notamment ceux dont sont originaires certains étudiants. Les besoins en la matière sont importants et ne sont pas suffisamment couverts par la seule école d'urbanisme existant au Togo, l'EAMAU.

Le master Études Urbaines existe depuis 2018 au sein de la FSHS. Il s'agit d'un master à finalité recherche, comportant un stage obligatoire en fin de formation. Il a été créé par des enseignants-chercheurs des départements de géographie et de sociologie. Son recrutement s'effectue principalement dans ces deux départements, ainsi qu'en licence d'économie et de manière marginale en dehors de ces trois formations (cas d'un étudiant formé en philosophie). Les étudiants ont donc des profils initiaux divers sans formation antérieure en questions urbaines. Le master est ouvert tous les deux ans, est construit en quatre semestres, sans entrée en deuxième année (M2) à la suite d'une réorientation par exemple et il n'est composé que d'une seule spécialité, comme tous les masters de l'université jusqu'à leur évaluation en 2022-2023.

Son positionnement dans le paysage de l'enseignement supérieur est celui d'un master visant à placer ses étudiants dans l'emploi public et parapublic voire dans des organisations dites de la société civile travaillant avec les collectivités territoriales, en pleine mutation au Togo, à la suite de la création de très nombreuses nouvelles communes dans le cadre de la politique nationale de décentralisation.

Présentation de la démarche d'autoévaluation de la formation

Le CERViDA a fait le choix de présenter à l'évaluation ce master qui est dit "accompagné" par le CERViDA. En effet, les deux autres masters du centre ne pouvaient pas être évalués sur leur bilan parce qu'ils ne disposaient pas encore de deux promotions d'étudiants diplômés. Le dossier d'autoévaluation présenté au Hcéres est bref et assez lacunaire. De nombreux éléments d'information n'y figurent pas, ils ont fait l'objet de questions précises lors de la visite du comité.

Cependant, le dossier d'autoévaluation a été rédigé de manière sincère et en suivant le référentiel du Hcéres. Un travail important a été effectué pour rassembler les documents demandés et pour les analyser. Pour ce faire, l'équipe a constitué une commission *ad hoc* composée de huit membres, tous relevant de l'Université de Lomé, ainsi que deux anciens étudiants et une personnalité extérieure.

V. SYNTHÈSE DE L'ÉVALUATION

DOMAINE 1. LA POLITIQUE ET LA CARACTÉRISATION DE LA FORMATION

La formation évaluée est un master « accompagné » ce qui signifie qu'elle a été créée avant le CERViDA et qu'elle n'a pas connu les transformations nécessaires pour être en adéquation avec les besoins identifiés dans le bassin d'emploi comme il est d'usage lors de la création d'un Centre d'excellence. Cela rend sa position ambiguë car elle apparaît très liée à ses deux départements fondateurs, la sociologie et la géographie, avec beaucoup de cours très théoriques, et peu de cours pratiques orientés vers les études urbaines : seules 8 unités d'enseignement sur les 33 délivrées dans le diplôme sont directement professionnalisantes (ex : cours spécialisé sur ordinateur, logiciels spécialisés, cours de planification urbaine ou droit de l'urbanisme et de la construction). Ce master est ainsi très généraliste, non professionnel, orienté recherche alors que les besoins en débouchés sont ceux de professionnels formés en urbanisme.

Le master est ouvert à l'international de manière limitée. Des enseignants-chercheurs de l'Université de Nanterre en France, du Bénin et de Suisse, interviennent sous la forme de missions ponctuelles ce qui est une bonne chose. Il accueille par ailleurs, depuis sa troisième promotion (promotion en cours), des étudiants d'Afrique de l'Ouest, de facto seulement originaires du Bénin. Les étudiants souhaitent davantage d'ouverture sur l'international au travers de contacts avec des étudiants ou à la faveur de séminaires de recherche voire de communications dans des colloques en lien avec les métiers de l'urbanisme. S'il existe des étudiants étrangers (Bénin), il n'existe pas de mobilité entrante pour une durée par exemple d'un semestre ni sortante des étudiants de la promotion.

La formation à la recherche est lacunaire par manque d'adossement fort à un laboratoire identifié sur la thématique de la formation. Dans le dossier d'autoévaluation, il est fait mention de l'existence de laboratoires de recherche (une demi-douzaine) : à sa création en 2018, le master était adossé à l'équipe de recherche Villes, Environnement et Santé en Afrique (VESA) et au Laboratoire Études Urbaines (LEURB) mais lors des entretiens avec le comité, l'équipe pédagogique déclare qu'il n'en existe pas, tandis que les étudiants n'en ont pas connaissance. Ces laboratoires existent mais n'ont pas de fonctionnement clair et établi dans leur lien avec cette formation, d'après ce que la visite a mis en évidence. La plupart des étudiants veulent s'inscrire en doctorat après leur diplôme. Les conditions de poursuite d'études en thèse après un master pourtant à finalité recherche apparaissent donc comme floues, dépendantes notamment de l'encadrant qui détermine le sujet de recherche, sur une première proposition des étudiants. En outre, la prise en compte des objectifs de la recherche dans la formation semble limitée. Le cours de formation à l'intégrité scientifique et à la déontologie par exemple se déroule en amphithéâtre et est commun à tous les étudiants en master de la faculté. Enfin, l'accès à la documentation est pour l'instant insuffisant, l'abonnement à des revues internationales payantes n'étant pas actif pour les deux premières promotions. Il a cependant été tout récemment activé (en 2023).

En ce qui concerne les relations avec le monde socio-économique, elles sont réelles, par l'existence du conseil consultatif sectoriel du CEA, qui rassemble professionnels de la ville et enseignants du CERViDA. Pour ces professionnels, l'interlocuteur est le CERViDA en général et non le Master Études urbaines spécifiquement, lequel n'est pas bien identifié. Qui plus est, les membres du conseil interrogés indiquent que les diplômés n'ont que peu de compétences directement opérationnelles, ne sortent pas de cette formation avec une expertise particulière et qu'il faut les former longuement.

En conclusion :

La formation évaluée est un master « accompagné » ce qui signifie qu'elle a été créée avant le CERViDA et qu'elle n'a pas connu les transformations nécessaires pour être en adéquation avec les besoins identifiés dans le bassin d'emploi comme il est d'usage lors de la création d'un Centre d'excellence. Cela rend la position du master ambiguë car il comporte surtout des cours théoriques et peu de cours pratiques orientés vers les études urbaines. Bien qu'elle existe, l'ouverture internationale est faible : pour les enseignants tout comme pour les étudiants (seuls quelques étudiants proviennent du Bénin voisin).

L'adossement à la recherche est limité, tant dans la formation à la recherche que dans l'organisation des laboratoires et des possibilités offertes aux étudiants de poursuite en thèse dont les conditions sont floues. Le CERViDA a tissé des liens avec le monde socio-économique mais le master n'en bénéficie pas. Aucun acteur rencontré n'identifie le master études urbaines pour lui-même.

DOMAINE 2. L'ORGANISATION PÉDAGOGIQUE DE LA FORMATION

Organisée sur deux années, la formation propose une progression pédagogique cohérente avec les objectifs affichés, autour de cours théoriques diversifiés. Toutefois, il n'a pas été possible d'obtenir des éléments nécessaires à la correspondance entre des blocs de compétences à caractère professionnel et les enseignements proposés. La réorganisation des activités pédagogiques dont certaines permettent l'évaluation de compétences et leur alignement sur les objectifs d'apprentissage au sein des blocs de compétences reste à mettre en œuvre. L'équipe pédagogique n'a pas pris la mesure de la transformation attendue lors de l'intégration du master au CEA, puisqu'elle s'auto-positionne en considérant que l'action est mise en place. En outre, la formation n'offre aucune flexibilité en termes de passerelle pour une éventuelle réorientation vers d'autres formations (du CERViDA en particulier) si besoin, ni de possibilités de personnalisation du parcours et de spécialisation au sein du master.

La formation affiche des pratiques pédagogiques faiblement diversifiées. Une majorité d'enseignements est dispensée sous une forme classique avec une dominance de cours magistraux complétés de travaux dirigés. Des pratiques annexes telles que visites de terrain et séminaires sont évoquées sans que cela relève d'une formalisation bien établie : les modalités d'encadrement et d'évaluation ne sont pas précisées dans la maquette pour ces pratiques. L'usage d'autres pédagogies actives (jeux sérieux, projets tutorés, etc.) n'est pas évoqué. Un stage en milieu professionnel figure dans la formation mais sa durée est courte (un mois) et des étudiants peinent à trouver un lieu de stage. Le numérique trouve sa place dans la formation au travers des systèmes d'information géographique, l'expérimentation numérique et la modélisation. Un temps déployé dans le cadre de la crise sanitaire, l'enseignement à distance n'est plus utilisé, ce qui n'est pas un problème. Hormis l'unité d'enseignement « éthique et déontologie » statutairement mutualisée à l'échelle de l'établissement, la mutualisation d'enseignements entre masters est très faiblement déployée. Elle souffre de l'organisation très fragmentée de l'emploi du temps, les enseignements étant fréquemment regroupés en blocs hebdomadaires mis à disposition des étudiants au coup par coup, en fonction de la disponibilité individuelle des intervenants et des salles de cours peu accessibles.

La formation ne propose que très peu d'heures de cours d'anglais durant les deux années du cursus, pour deux crédits et aucun enseignement disciplinaire n'est dispensé en langue étrangère. Les cours supplémentaires d'anglais et d'autres langues étrangères restent à la charge de l'étudiant plutôt invité à se rapprocher des dispositifs collectifs externes en lien ou en convention avec l'université pour y souscrire de manière payante. Par conséquent, on peut regretter le fait qu'aucun dispositif pertinent de préparation à la mobilité ne soit proposé, tant en ce qui concerne la mobilité sortante que la mobilité entrante hormis l'intégration des candidats régionaux statutaires.

Gardant sa structure originelle à vocation recherche issue des méthodes de la Faculté des sciences humaines et sociales, le master Études urbaines s'adapte très faiblement à l'accueil de publics de formation continue ou en alternance, même s'il y est de *facto* accessible (des professionnels sont recrutés). Le CERViDA propose deux formations courtes, l'une en techniques de construction durable (éco-quartier, fabrique et pose de briques en terre cuite stabilisée) et l'autre en éco-conduite. Il est à regretter que ces formations soient éloignées du cœur des préoccupations thématiques du master. Par ailleurs, le master ne propose pas d'unité d'enseignement à l'entrepreneuriat.

En conclusion :

La dimension pédagogique de la formation présente des faiblesses : la lecture par compétences est difficile à établir, il n'y a pas de diversification des pratiques pédagogiques, les enseignements hors cours magistraux et travaux dirigés sont peu formalisés dans la maquette. La plupart des enseignements sont organisés en blocs horaires rassemblés sur quelques jours peu propices à l'apprentissage progressif. La durée du stage est trop courte. La mutualisation d'enseignements entre masters est très faiblement déployée. La formation en anglais est insuffisante. En ce qui concerne l'ouverture internationale, les dispositifs mis en place ne permettent pas un déploiement suffisant et on peut regretter le fait qu'aucun dispositif pertinent de préparation à la mobilité ne soit proposé, tant en ce qui concerne la mobilité sortante que la mobilité entrante hormis l'intégration des candidats régionaux statutaires. Les étudiants n'ont pas aisément accès aux logiciels nécessaires à leur formation sur le site de l'université. Enfin, les besoins du monde socio-économique ne sont pas bien pris en compte, avec notamment peu de formations continues offertes.

DOMAINE 3. L'ATTRACTIVITÉ, LA PERFORMANCE ET LA PERTINENCE DE LA FORMATION

Les dispositifs d'information sur la formation mis en place sont partiels. Ils ne permettent pas d'évaluer complètement l'attractivité de cette dernière, ni la qualité de l'orientation de ses différents types de publics. Sur l'année 2018, les candidatures étaient au nombre de 37 et 36 ont été retenues. En 2020, les chiffres sont du même ordre. En 2022, la formation a reçu 83 candidatures, soit plus du double que précédemment. Ainsi, l'attractivité de la formation s'accroît sans pouvoir analyser davantage cette croissance, faute d'éléments sur la provenance des candidats. Certains étudiants ne sont pas nationaux mais le suivi des lauréats en fonction de leur pays d'origine n'a pas été mis à la disposition du comité. Les relevés de notes transmis au comité et les entretiens témoignent d'une certaine diversité d'origine géographique au sein du Togo.

L'information relative à l'ouverture des candidatures se fait par le site web de l'université avec la possibilité de soumettre sa candidature en ligne. Les entretiens du comité avec les étudiants sortants ou actuels montrent que c'est aussi par le bouche-à-oreille ou en raison des liens avec d'anciens ou actuels étudiants du master que les étudiants ont souhaité candidater.

La formation suit l'évolution des taux de réussite et calcule le taux de réussite par unité d'enseignement. Ces données ne sont disponibles que sur l'intranet SUKU de l'université.

La formation n'évalue pas l'impact de dispositifs d'accompagnement, d'aide à la réussite et d'aménagement des cursus des étudiants. Des abandons sont mentionnés mais pour les autres, les notes constatées sont excellentes, selon les relevés transmis.

Le suivi des étudiants à leur sortie de la formation n'est pas exhaustif : par exemple, selon les tableaux fournis pour la promotion 2018-2020, sur les 28 étudiants sortis, 12 sont en thèse, 2 en formation complémentaire, 9 en emploi temporaire. La promotion 2020-2022 comptait 33 étudiants dont 12 sont en emploi permanent, 0 en thèse, 2 en formation complémentaire, 3 en stage et 14 en recherche d'emploi. La formation 2022-2024 est composée de 34 étudiants (dont 11 sont des femmes). Cependant, la formation n'analyse pas la qualité de cette insertion professionnelle et la nature des poursuites d'étude, elle ne rend pas publiques les données. Il n'y a pas d'enquête formalisée de suivi de l'insertion professionnelle et des cohortes. Toutefois, les responsables de la formation ont des contacts avec une partie de leurs anciens étudiants à travers les réseaux sociaux, comme l'ont confirmé les entretiens avec les étudiants et anciens. Les responsables comptent sur l'association d'*alumni* en cours de création pour assurer le suivi de ses diplômés et la promotion de la formation.

Les étudiants sortant de cette formation ont des connaissances générales en études urbaines mais il leur faut se spécialiser dans un domaine opérationnel par la suite. Leur stage d'une durée d'un mois n'est pas suffisant pour les rendre capables, au sortir de leur formation, de gérer par exemple un projet urbain. Certains anciens diplômés sont occupés par des emplois sans rapport avec leur formation alors qu'une grande partie souhaitait poursuivre en thèse.

En conclusion :

Les dispositifs d'information sur la formation mis en place sont partiels et ne permettent pas d'évaluer complètement l'attractivité de la formation, ni la qualité de l'orientation de ses différents types de publics. En effet, si l'attractivité de la formation à l'entrée s'accroît, il n'est pas possible d'analyser davantage cette croissance faute d'éléments sur la provenance des candidats. Certains étudiants ne sont pas nationaux, comme constaté lors des entretiens mais le suivi des lauréats en fonction de leur pays d'origine n'a pas été mis à la disposition du comité. La notoriété et la visibilité de la formation sont insuffisantes et relèvent principalement du bouche-à-oreille. La formation n'évalue pas l'impact de dispositifs d'accompagnement, d'aide à la réussite et d'aménagement des cursus sur les étudiants. Le suivi des étudiants à leur sortie de la formation n'est pas exhaustif. La formation n'analyse pas la qualité de cette insertion professionnelle et la nature des poursuites d'étude et ne rend donc pas publiques les données. Il n'y a pas d'enquête formalisée de suivi de l'insertion professionnelle et des cohortes. La formation est trop théorique et pas assez en lien avec les besoins opérationnels du marché de l'emploi au Togo.

DOMAINE 4. LE PILOTAGE ET L'AMÉLIORATION CONTINUE DE LA FORMATION

Environ 20 enseignants interviennent dans le master. La plupart enseignent également dans le master voisin du CERViDA, Villes durables. Ces enseignants sont bien impliqués dans la formation. Cependant, ils sont également engagés dans d'autres formations de master, ce qui conduit à organiser les enseignements sous la forme de séances de quatre heures d'affilée au cours d'une même semaine. Par conséquent, le déroulement des enseignements est souvent ramassé en blocs : le matin seulement durant quelques jours. Cela ne concourt pas à une bonne progression pédagogique. De fait, le travail est dense et mal réparti sur l'année universitaire.

La plupart des enseignants sont des spécialistes des thématiques du master. On peut regretter que l'équipe ne compte que peu de spécialistes opérationnels (par exemple, du projet urbain). En outre, dans la liste des enseignants fournie en annexe du rapport d'autoévaluation, il est surprenant de constater autant de spécialistes en sociologie, en sciences de l'éducation ou en philosophie, sur un total de 20.

Il y a peu de mobilité sortante pour les enseignants et rien n'indique qu'il existe des dispositifs de formation en matière de pédagogie à leur destination.

Il n'est pas facile de déterminer de quels moyens dispose la formation du fait de la difficulté de distinguer les moyens apportés par le CERViDA de ceux propres à la formation. De plus, le bâtiment destiné à accueillir le CERViDA est en construction depuis début 2023 ce qui rend difficile d'évaluer les conditions de travail des étudiants. Lors des entretiens, ces derniers ont exprimé des plaintes quant aux salles (changements fréquents, éloignement géographique, etc.). La question de la salle informatique est restée confuse : tant que le bâtiment n'est pas fonctionnel, les cours ont lieu dans une salle dans laquelle il faut apporter son matériel personnel. De fait, les étudiants ont confirmé qu'il était indispensable d'acheter un ordinateur portable à leurs frais, faute de matériel accessible sur place. Quant à la bibliothèque, il n'existe pas de lieu dédié au master et le problème de l'abonnement électronique à un bouquet de revues internationales n'a été résolu que très récemment. Du fait d'une décision de l'université de suspendre tous les masters le temps d'une évaluation interne - qui a affecté dans un premier temps ce master - l'année universitaire 2022-2023 n'a commencé que le 8 mai 2023. De plus, les étudiants ne connaissent leur planning que jusqu'à fin juin 2023.

Les enseignements ne sont pas évalués, si ce n'est, ponctuellement, de manière informelle, par certains enseignants. Le CERViDA a fait procéder à une évaluation générale des enseignements du master auprès des étudiants pris en charge financièrement par le CERViDA, sans s'appuyer sur les enseignants mais n'a pas rendu publics ses résultats ni ne les a communiqués auprès des instances du master. La prise en considération de l'avis des étudiants est donc différenciée selon leur statut et ne se fait pas par unité d'enseignement.

Il n'a pas été mentionné de conseil de perfectionnement ou équivalent. Il existe une instance mais elle est commune à tous les masters de la Faculté. Par ailleurs, le rôle du conseil consultatif sectoriel du CERViDA est important et peut contribuer à modifier la maquette et à améliorer les formations. Une difficulté est que ce conseil s'adresse à l'ensemble du CERViDA, qui est son interlocuteur et pas spécifiquement au master Études urbaines, qui n'est pas clairement identifié par ses membres.

Le délégué de promotion est associé aux réunions liées au master et est consulté sur des dysfonctionnements ou sur des améliorations à apporter, mais il n'est membre d'aucun conseil, pas même en tant qu'invité. Les étudiants ne sont pas associés au pilotage du master, sous aucune forme que ce soit. L'évaluation de la formation est donc largement défailante.

En conclusion :

La formation dispose d'une équipe pédagogique constituée et mobilisée ainsi que de moyens conséquents qui ne se traduisent cependant pas dans l'organisation pratique de la formation (difficulté d'accès aux salles, notamment informatiques ce qui est très problématique et aux revues internationales jusqu'à mi 2023). Il n'y a pas de démarche qualité mise en œuvre : les enseignements ne sont pas évalués si ce n'est ponctuellement, de manière informelle, par certains enseignants. Le CERViDA a fait procéder à une évaluation générale des enseignements du master auprès des étudiants pris en charge financièrement par lui-même, sans s'appuyer sur les enseignants mais le Centre n'a pas rendu publics ses résultats ni ne les a communiqués auprès des instances du master. Il n'y a pas de conseil de perfectionnement, ni de prise en compte générale de l'avis des étudiants sur l'amélioration de la formation. Nombre de procédures ne sont pas transparentes (recrutement des étudiants, évaluation des enseignements par les étudiants). La formation ne compte pas suffisamment de spécialistes des études urbaines, notamment issus du monde professionnel.

VI. CONCLUSION

Le centre d'excellence a présenté à une évaluation internationale le master Études Urbaines et non un master créé dans le cadre-même du CERViDA. En effet, ce dernier master ne remplissait pas les prérequis minimums pour être évalué parce que trop récent. De fait, le CERViDA coordonne totalement deux autres masters qui disposent bien d'une démarche d'assurance qualité que l'on ne retrouve pas dans celui soumis à l'évaluation, lequel fonctionne largement selon les modalités ordinaires de masters à vocation recherche de l'université. Le comité estime que le master porté par le CEA CERViDA aurait dû atteindre une certaine maturité avant d'être soumis à une évaluation externe.

Le master Études Urbaines n'est pas clairement identifié par les acteurs des métiers de la ville, ni même par les partenaires de la formation eux-mêmes qui lors des entretiens ont fait état de confusion entre le CERViDA et le master. Pourtant, les enjeux locaux et nationaux sont très importants : il existe à Lomé et dans les villes du Togo un bassin d'emploi conséquent fondé sur un besoin croissant en professionnels de la ville bien formés aux outils opérationnels. Malgré cela, le positionnement choisi par le master ne répond pas à ces enjeux puisqu'il est fortement orienté vers la recherche et avec une majorité de cours très théoriques. Pour autant, l'objectif de former à la recherche n'est pas correctement accompli. Le rayonnement du master Études Urbaines reste limité. Nombre d'éléments attendus de la part de la formation n'ont pas été mis en place notamment par manque de temps ce qui constitue de véritables points faibles. Parmi les plus importantes lacunes figurent : l'absence d'informations destinées aux étudiants sur le déroulement de leur formation, l'absence de prise en compte de l'avis des étudiants et l'inexistence d'un conseil de perfectionnement, l'absence d'évaluation des enseignements, la trop faible formation en anglais, la faible ouverture internationale, le caractère très classique des enseignements, la non prise en compte de la formation par compétences.

Néanmoins, en dépit de ces faiblesses, la visite sur site a permis de rencontrer une équipe pédagogique motivée, des étudiants satisfaits d'intégrer le master en dépit des multiples difficultés rencontrées au quotidien, des diplômés satisfaits de l'avoir suivi, des étudiantes se sentant à l'aise et considérées. Les représentants du marché du travail et du monde extra-universitaire semblent intéressés par le CERViDA mais n'identifient pas toutefois le master Études Urbaines. Le comité estime qu'il existe un véritable potentiel. Cependant, la situation en 2023 ne permet pas d'accéder au niveau des standards internationaux. La question essentielle est celle de l'hébergement de trois masters voisins en partie redondants, mal identifiés par les acteurs extérieurs quels qu'ils soient.

POINTS FORTS

- une formation répondant à un enjeu local et régional important
- une équipe pédagogique mobilisée
- des professionnels intéressés par l'activité du CERViDA en vue de recrutement de stagiaires et de potentiels salariés
- des enseignants provenant de l'étranger et effectuant des missions d'enseignement à l'échelle du CERViDA
- des étudiantes soutenues dont le recrutement est favorisé par des bourses spécifiques
- d'anciens étudiants satisfaits de leur formation
- un bâtiment dédié au CERViDA encore en construction (entrée en service prévue en 2024)
- de petits effectifs (maximum 35 étudiants par promotion)
- une ambiance conviviale au sein de la formation

POINTS FAIBLES

- une inadéquation entre les objectifs affichés de la formation, l'orientation des enseignements et les besoins réels du bassin d'ancrage
- une formation des étudiants en urbanisme insuffisante, faute de bases avant leur recrutement en master et faute d'UE spécialisées en nombre et en proportion suffisantes : le master reste trop généraliste et trop théorique, sans la possibilité pour les étudiants de se spécialiser que ce soit en interne au CERViDA ou de faire une passerelle en externe
- une formation à la recherche lacunaire et le manque d'adossement à un laboratoire de recherche clairement identifié par les enseignants-chercheurs comme par les étudiants
- le peu de rayonnement international tant dans la sous-région qu'en dehors de celle-ci

- l'absence d'évaluation systématique de la formation et des enseignements par les étudiants
- l'absence d'un conseil de perfectionnement incluant professionnels et étudiants.
- l'absence d'innovation pédagogique au service des étudiants. La formation reste très classique, similaire à d'autres, voire moins performante que ses voisines directes, dont deux sont au sein même du CERViDA. Pas d'approche par compétences et peu de diversité dans les pratiques pédagogiques
- une mise en situation professionnelle des étudiants trop faible (stage d'un mois) et la difficulté liée pour les étudiants à trouver un lieu de stage
- une organisation de la formation au gré de la disponibilité des enseignants, d'où des regroupements par blocs de cours hebdomadaires et pas de calendrier de la formation clairement fourni à l'avance aux étudiants
- l'absence de cours disciplinaire en anglais. Pour ceux désireux de se former plus en anglais, nécessité d'autofinancement par les étudiants
- l'absence d'un suivi systématique et formalisé des étudiants et des diplômés, permettant une analyse du recrutement (formation antérieure, provenance géographique), de la réussite et de l'insertion (taux d'insertion et qualité de cette insertion, poursuite d'études en doctorat)
- la difficulté d'accès aux ressources informatiques en attendant le bâtiment en propre du CERViDA

RECOMMANDATIONS POUR L'ÉTABLISSEMENT

De manière intrinsèque au master :

- mettre en place une démarche systématique d'évaluation des enseignements et de la formation
- associer les étudiants au pilotage de la formation au quotidien et mettre en place un conseil de perfectionnement incluant professionnels et étudiants
- permettre aux étudiants d'avoir accès gratuitement aux outils informatiques nécessaires durant la formation
- spécialiser davantage les enseignements, peut-être par un jeu d'options, afin de former des professionnels de la ville. Il faut notamment bien plus d'enseignements pratiques.
- améliorer fortement la dimension recherche de la formation
- améliorer la dimension internationale en signant des partenariats actifs notamment régionaux
- augmenter la durée du stage professionnel et mettre en place des modalités d'aide à la recherche de stage
- s'inscrire dans une procédure d'approches par compétences
- proposer une formation à destination des enseignants à la pédagogie, notamment innovante
- mettre en place un suivi systématique de la réussite des étudiants et du devenir des diplômés
- Améliorer la visibilité et la lisibilité de la formation (Lomé, Togo, international)

Dans une démarche plus globale :

- pour la lisibilité de l'ensemble de l'offre de formation, envisager la fusion avec les autres masters du CERViDA en bâtissant un tronc commun puis des parcours spécialisés

VII. OBSERVATIONS DE L'ÉTABLISSEMENT



Centre d'Excellence Régional
sur les Villes Durables en Afrique
(CERViDA-DOUNEDON)



N/Réf. : 549/D/CERViDA-UL/2023

Lomé, le 06 décembre 2023

Le Directeur

A
Madame la Directrice du Département-HCERES

FRANCE

Objet : Réponse aux recommandations.

Madame la Directrice,

Nous avons bien reçu votre rapport qui rend compte globalement de l'auto-évaluation et de nos échanges. Nous vous remercions pour les recommandations.

Nous sommes conscients des faiblesses découvertes par nous-mêmes lors de l'auto-évaluation et de celles mises en exergue par votre rapport. Nous vous rassurons que nous travaillons déjà à leur résolution. En guise d'illustrations, voici quelques réponses à certaines de vos recommandations.

Pour la première recommandation, l'évaluation des enseignements et de la formation est une disposition que le Master Études Urbaines a déjà pris en compte. Une fiche d'évaluation des enseignements est élaborée et validée et les évaluations ont commencé.

S'agissant de la recommandation sur l'association des étudiants au pilotage de la formation au quotidien, il est à souligner qu'en réalité, ils sont associés au pilotage de la formation à travers un comité de niveau composé d'un délégué, un délégué adjoint et un secrétaire. Ce comité, qui sert de liaison entre l'administration et les étudiants, prend activement part aux différentes rencontres (réunions, conseils, assemblées) portant sur l'organisation, le fonctionnement et le déroulement du master.

Concernant l'accès gratuit des étudiants aux outils informatiques nécessaires, des efforts sont faits à travers une connexion gratuite à l'internet dans les salles de cours et sur le campus, une installation gratuite de certains logiciels indispensables (logiciels de traitement de données, de cartographie, de gestion urbaine) aux étudiants pour les besoins de la formation.

En ce qui concerne la spécialisation des enseignements, le CERViDA-DOUNEDON est dans la perspective de la réorganisation de ses offres de formation avec des spécialités professionnelle et de recherche. Cette réforme envisagée pour 2024-2025 permettra de prendre en compte suffisamment cette recommandation.

En matière d'amélioration de la dimension recherche de la formation, contrairement à ce que signale le rapport des experts, le CERViDA-DOUNEDON n'impose pas de sujet de mémoire aux étudiants. Ceux-ci proposent eux-mêmes leurs sujets suite à des cours reçus, à leurs lectures, ou autres. Les sujets proposés sont discutés entre étudiants et encadrants pour une compréhension commune. L'étudiant améliore son protocole de recherche et l'encadrement se poursuit.

Dans le but d'améliorer la dimension recherche, il est prévu pour les promotions à venir des séminaires de rédaction scientifique et des ateliers méthodologiques ; le but étant d'amener chaque étudiant à avoir des compétences en termes de productions scientifiques. Ainsi, les meilleurs mémoires de fin de promotion seront transformés en articles et publiés dans des revues scientifiques.

Pour ce qui est de la durée du stage professionnel et de la mise en place des modalités d'aide à la recherche de stage, la nouvelle orientation de la Direction de l'Information des Relations Extérieures, de la Coopération et des Prestations de Services (DIRECOOPS) de l'Université de Lomé, notamment la multiplication et la diversification des partenariats, doit profiter aux promotions en cours et à venir pour la recherche de stage. Aussi, à compter de la promotion 2022-2024, la durée du stage professionnel passe d'un mois à trois mois.

Concernant la mise en place d'un suivi systématique de la réussite des étudiants et du devenir des diplômés, le CERViDA-DOUNEDON est dans cette dynamique aujourd'hui. Dans ce sens, l'association des alumni et les réseaux WhatsApp des étudiants sont des canaux permettant un suivi plus formalisé des diplômés.

S'agissant de l'amélioration de la visibilité et la lisibilité de la formation, le Master Études Urbaines est devenu un master entièrement intégré au CERViDA-DOUNEDON (il n'est plus un master accompagné). Dans cette logique, le plan de mise en œuvre du CERViDA-DOUNEDON impose un quota de 40 % d'étudiants régionaux à recruter.

Pour la lisibilité de l'ensemble de l'offre de formation, en termes de fusion avec les autres masters du CERViDA-DOUNEDON en bâissant un tronc commun puis des parcours spécialisés, avec la restructuration des masters à l'Université de Lomé, tous les masters du CERViDA-DOUNEDON seront inter-domaines. A ce titre, un réaménagement des offres de formation est en cours avec un master tronc commun qui comporte quatre (04) spécialités. Ainsi la mobilité entre spécialités est possible pour les étudiants.

Comptant toujours sur votre volonté et votre disponibilité à nous accompagner dans le processus d'accréditation, veuillez recevoir, Madame la Directrice, nos cordiales salutations.




Professeur Coffi AHOLOU



2 rue Albert Einstein
75013 Paris, France
T. 33 (0)1 55 55 60 10

hceres.fr

[@Hceres_](https://twitter.com/Hceres_)

[Hcéres](https://www.youtube.com/Hceres)

DÉCISION D'ACCREDITATION

Master en Études urbaines

Centre d'Excellence Régional sur les Villes durables en Afrique (CERVIDA-DOUNEDON)

Université de Lomé

Togo

Janvier 2024

PORTÉE DE LA DÉCISION D'ACCREDITATION ÉMISE PAR LE HCÉRES

Le Hcéres a fondé son processus d'évaluation sur un ensemble d'objectifs que les formations supérieures doivent poursuivre pour assurer la qualité reconnue en France et en Europe. Ces objectifs sont répartis en quatre domaines communs au référentiel de l'évaluation et aux critères d'accréditation.

La Commission d'accréditation émet un avis relatif à l'accréditation de la formation après instruction du dossier. Le Président du Hcéres prend la décision en s'appuyant sur celui-ci et sur le rapport définitif de l'évaluation de la formation. Cette décision d'accréditation, prise en séance plénière, est le résultat d'un processus collégial et motivé.

La décision prise par le Hcéres relative à l'accréditation des formations correspond à l'attribution, au nom du Hcéres, d'un label à l'entité évaluée.

Cette décision est indépendante des accréditations réalisées par l'Etat français et n'emporte pas reconnaissance en France des diplômes délivrés par l'établissement.

**Décision n° EI-2024-5 portant accréditation du Master en Études urbaines délivré par le Centre d'Excellence régional sur les Villes durables en Afrique (CERVIDA-DOUNEDON)
Université de Lomé, Togo**

Le Président par intérim du Haut Conseil de l'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur,

Vu le code de la recherche, notamment ses articles L. 114-3-1 à L. 114-3-6 ;

Vu le décret n° 2021-1536 du 29 novembre 2021 relatif à l'organisation et au fonctionnement du Haut Conseil de l'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur ;

Vu la délibération du collège du 29 septembre 2022 relative aux critères d'accréditation à l'international pour les formations à l'étranger (hors doctorat/PhD) ;

Vu la décision n° 2023-9 du 16 mars 2023 relative à la procédure d'accréditation à l'international par le Haut Conseil de l'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur ;

Vu la convention n° 20230210 – Centre d'excellence régional sur les villes durables en Afrique (CERVIDA) du 15 février 2023 passée avec l'Université de Lomé au travers du Centre d'Excellence régional sur les villes durables en Afrique (CERVIDA-DOUNEDON) en vue de l'évaluation puis, le cas échéant, l'accréditation, du Master en Études urbaines délivré par le Centre d'Excellence Régional sur les Villes Durables en Afrique (CERVIDA-DOUNEDON) ;

Vu l'avis de la Commission d'accréditation du 22 décembre 2023,

Décide :

Article 1^{er}

Après avoir constaté que le Master en Études urbaines délivré par le Centre d'Excellence Régional sur les Villes Durables en Afrique (CERVIDA-DOUNEDON), répond aux quatre critères d'accréditation, adoptés par le collège du Haut Conseil le 29 septembre 2022, de la manière suivante :

CRITÈRE 1 : LA POLITIQUE ET LA CARACTÉRISATION DE LA FORMATION

La formation évaluée est un master « accompagné » ce qui signifie qu'elle a été créée avant le CERVIDA et qu'elle n'a pas connu les transformations nécessaires pour être en adéquation avec les besoins identifiés dans le bassin d'emploi comme il est d'usage lors de la création d'un Centre d'excellence. Cela rend la position du master ambiguë car il comporte surtout des cours théoriques et peu de cours pratiques orientés vers les études urbaines. Bien qu'elle existe, l'ouverture internationale est faible : pour les enseignants tout comme pour les étudiants (seuls quelques étudiants proviennent du Bénin voisin).

L'adossement à la recherche est limité, tant dans la formation à la recherche que dans l'organisation des laboratoires et des possibilités offertes aux étudiants de poursuite en thèse dont les conditions sont floues. Le CERVIDA a tissé des liens avec le monde socio-économique mais le master n'en bénéficie pas. Aucun acteur rencontré n'identifie le master études urbaines pour lui-même.

CRITÈRE 2 : L'ORGANISATION PÉDAGOGIQUE DE LA FORMATION

La dimension pédagogique de la formation présente des faiblesses : la lecture par compétences est difficile à établir, il n'y a pas de diversification des pratiques pédagogiques, les enseignements hors cours magistraux et travaux dirigés sont peu formalisés dans la maquette. La plupart des enseignements sont organisés en blocs horaires rassemblés sur quelques jours peu propices à l'apprentissage progressif. La durée du stage est trop courte. La mutualisation d'enseignements entre masters est très faiblement déployée. La formation en anglais est insuffisante. En ce qui concerne l'ouverture internationale, les dispositifs mis en place ne permettent pas un déploiement suffisant et on peut regretter le fait qu'aucun dispositif pertinent de préparation à la mobilité ne soit proposé, tant en ce qui concerne la mobilité sortante que la mobilité entrante hormis l'intégration des candidats régionaux statutaires. Les étudiants n'ont pas aisément accès aux logiciels nécessaires à leur formation sur le site de l'université. Enfin, les besoins du monde socio-économique ne sont pas bien pris en compte, avec notamment peu de formations continues offertes.

CRITÈRE 3 : L'ATTRACTIVITÉ, LA PERFORMANCE ET LA PERTINENCE DE LA FORMATION

Les dispositifs d'information sur la formation mis en place sont partiels et ne permettent pas d'évaluer complètement l'attractivité de la formation, ni la qualité de l'orientation de ses différents types de publics. En effet, si l'attractivité de la formation à l'entrée s'accroît, il n'est pas possible d'analyser davantage cette croissance faute d'éléments sur la provenance des candidats. Certains étudiants ne sont pas nationaux, comme constaté lors des entretiens mais le suivi des lauréats en fonction de leur pays d'origine n'a pas été mis à la disposition du comité. La notoriété et la visibilité de la formation sont insuffisantes et relèvent principalement du bouche-à-oreille. La formation n'évalue pas l'impact de dispositifs d'accompagnement, d'aide à la réussite et d'aménagement des cursus sur les étudiants. Le suivi des étudiants à leur sortie de la formation n'est pas exhaustif. La formation n'analyse pas la qualité de cette insertion professionnelle et la nature des poursuites d'étude et ne rend donc pas publiques les données. Il n'y a pas d'enquête formalisée de suivi de l'insertion professionnelle et des cohortes. La formation est trop théorique et pas assez en lien avec les besoins opérationnels du marché de l'emploi au Togo.

CRITÈRE 4 : LE PILOTAGE ET L'AMÉLIORATION CONTINUE DE LA FORMATION

La formation dispose d'une équipe pédagogique constituée et mobilisée ainsi que de moyens conséquents qui ne se traduisent cependant pas dans l'organisation pratique de la formation (difficulté d'accès aux salles, notamment informatiques ce qui est très problématique et aux revues internationales jusqu'à mi 2023). Il n'y a pas de démarche qualité mise en œuvre : les enseignements ne sont pas évalués si ce n'est ponctuellement, de manière informelle, par certains enseignants. Le CERVIDA a fait procéder à une évaluation générale des enseignements du master auprès des étudiants pris en charge financièrement par lui-même, sans s'appuyer sur les enseignants mais le Centre n'a pas rendu publics ses résultats ni ne les a communiqués auprès des instances du master. Il n'y a pas de conseil de perfectionnement, ni de prise en compte générale de l'avis des étudiants sur l'amélioration de la formation. Nombre de procédures ne sont pas transparentes (recrutement des étudiants, évaluation des enseignements par les étudiants). La formation ne compte pas suffisamment de spécialistes des études urbaines, notamment issus du monde professionnel.

Article 2

Le Master en Études urbaines délivré par le Centre d'Excellence Régional sur les Villes Durables en Afrique (CERVIDA-DOUNEDON) n'est pas accrédité.

Article 3

Cette décision est assortie des recommandations suivantes :

De manière intrinsèque au master :

- mettre en place une démarche systématique d'évaluation des enseignements et de la formation
- associer les étudiants au pilotage de la formation au quotidien et mettre en place un conseil de perfectionnement incluant professionnels et étudiants
- permettre aux étudiants d'avoir accès gratuitement aux outils informatiques nécessaires durant la formation
- spécialiser davantage les enseignements, peut-être par un jeu d'options, afin de former des professionnels de la ville. Il faut notamment bien plus d'enseignements pratiques.
- améliorer fortement la dimension recherche de la formation
- améliorer la dimension internationale en signant des partenariats actifs notamment régionaux
- augmenter la durée du stage professionnel et mettre en place des modalités d'aide à la recherche de stage
- s'inscrire dans une procédure d'approches par compétences
- proposer une formation à destination des enseignants à la pédagogie, notamment innovante
- mettre en place un suivi systématique de la réussite des étudiants et du devenir des diplômés
- Améliorer la visibilité et la lisibilité de la formation (Lomé, Togo, international)

Dans une démarche plus globale :

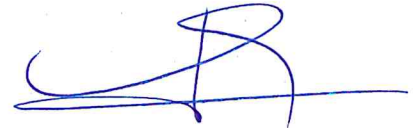
- pour la lisibilité de l'ensemble de l'offre de formation, envisager la fusion avec les autres masters du CERVIDA en bâtissant un tronc commun puis des parcours spécialisés

Article 4

La directrice du département Europe et international est chargée de l'exécution de la présente décision, qui sera publiée sur le site internet du Hcéres.

Fait à Paris, 16 janvier 2024

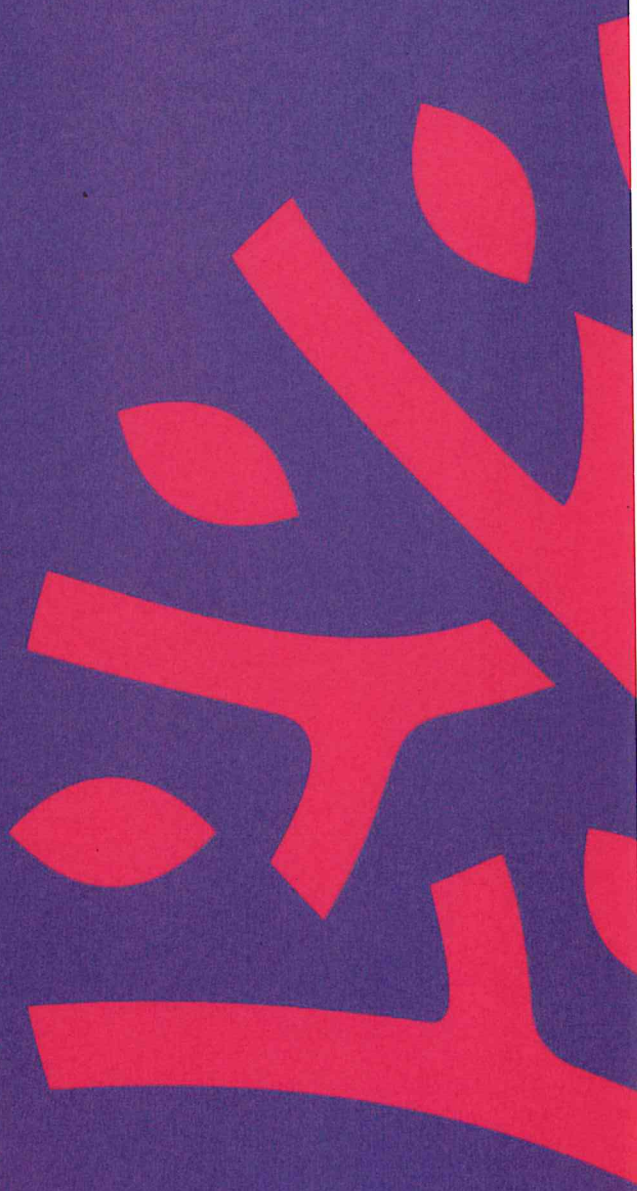
Le président par intérim



Stéphane Le Bouler



2 rue Albert Einstein
75013 Paris, France
T.33 (0)1 55 55 60 10



2 rue Albert Einstein
75013 Paris, France
T. 33 (0)1 55 55 60 10

hceres.fr

 [@Hceres_](https://twitter.com/Hceres_)

 [Hcéres](https://www.youtube.com/Hceres)